

Propositions d'amendement

Version 1

Le 17 novembre 2014, 7 heures 30 / ABD

Crédit-cadre 2015 pour les locations cantonales urgentes

PLR, Flück

ch. 5

3^e tiret

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire (CIAT) est informée de toute utilisation des fonds du crédit-cadre et en particulier du respect des conditions au sens des lettres a à f ainsi que de l'urgence (motivation détaillée).

UDC, Brand

Rejet du crédit-cadre.